

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 11 octobre 2023 à 9 h 17 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

---

**CE-20231011-3345**

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR ET  
TRANSACTION - MATIJA BALAZIC - 101-21-19456/CG

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de règlement hors cour et transaction à intervenir entre la Ville de Laval et Matija Balazic dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 540-17-014967-227;

de prendre acte de l'acte de désistement partiel de la demande en justice sans frais contre le défendeur Matija Balazic dans le dossier de la Cour supérieure, et ce, conformément aux dispositions applicables de la convention de règlement hors cour et transaction;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-4658)

---

**CE-20231011-3346**

AUTORISATION - DÉSISTEMENT SANS FRAIS - COUR DU  
QUÉBEC - 540-22-029095-212

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le désistement sans frais de la demande introductive d'instance du dossier de la Cour du Québec portant le numéro 540-22-029095-212, dont les parties sont la Ville de Laval contre l'Association des Techniciens en Santé Animale du Québec (A.T.S.A.Q.).

(SD-2023-4958)



---

**CE-20231011-3347**

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 37221, pour une période de 43 semaines, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4742)

---

**CE-20231011-3348**

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - URBANISME

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'urbanisme, soit:

la création d'un poste permanent vacant de technicien information et permis, classe 10, au salaire annuel de 92 486,68 \$ avec un seuil d'engagement de 60 116,35 \$;

code budgétaire: 43604-611200-111130;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-4795)

---

**CE-20231011-3349**

ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE GESTION FINANCIÈRE ET PERFORMANCE - COMMUNICATIONS ET MARKETING

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54677, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable gestion financière et performance au Service des communications et du marketing, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4838)

---



**CE-20231011-3350**

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - PLANIFICATION ET  
RÉALISATION DES PROJETS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de planification et de réalisation des projets, soit:

la modification du poste de planificateur contrôleur de projets (0004), classe 8, au salaire annuel de 123 065,19 \$ avec un seuil d'engagement de 98 452,90 \$, en un poste de planificateur des projets de construction, classe 9, au salaire annuel de 111 525,04 \$ avec un seuil d'engagement de 84 784,79 \$;

du code budgétaire: 70103-1170-00-111120;  
au code budgétaire: 70103-1170-00-111150;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-4843)

---

**CE-20231011-3351**

**TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - TRAVAUX PUBLICS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des travaux publics, soit:

la création des nouveaux codes budgétaires nécessaires à l'organisation du travail, les mutations et les transferts identifiés au rapport préparé par le Service des ressources humaines joint au sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-4856)

---

**CE-20231011-3352**

**ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CONSEILLER ACQUISITION  
DE TALENTS - RESSOURCES HUMAINES**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**



d'engager l'employé numéro 54682, pour une période de 52 semaines, au poste de conseiller acquisition de talents au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4860)

---

**CE-20231011-3353**

ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE GESTION  
ADMINISTRATIVE - COMMUNICATIONS ET MARKETING

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 16034, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable gestion administrative au Service des communications et du marketing, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4871)

---

**CE-20231011-3354**

ENGAGEMENT PERMANENT - CONSEILLER PRINCIPAL  
APPRENTISSAGE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES  
- RESSOURCES HUMAINES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54686, avec une période de probation de 12 mois, au poste de conseiller principal apprentissage et développement des compétences au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4879)

---

**CE-20231011-3355**

ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE ANALYSE  
STRATÉGIQUE - POLICE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54687, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable analyse stratégique au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4885)



---

**CE-20231011-3356**

ENGAGEMENT PERMANENT - ADJOINTE ADMINISTRATIVE  
AU DGA PARTENARIATS CORPORATIFS - DIRECTION  
GÉNÉRALE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54690, avec une période de probation de 12 mois, au poste d'adjointe administrative au DGA partenariats corporatifs à la Direction générale, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4896)

---

**CE-20231011-3357**

ENGAGEMENT PERMANENT - COMMISSAIRE -  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54691, avec une période de probation de 12 mois, au poste de commissaire au Service du développement économique, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4911)

---

**CE-20231011-3358**

SUSPENSION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 5 octobre 2023.

(SD-2023-4934)

---

**CE-20231011-3359**

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - COMMISSAIRES EN  
DÉONTOLOGIE POLICIÈRE DU QUÉBEC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 57 487,50 \$ pour défrayer le paiement des services professionnels de commissaires en déontologie policière du Québec dans le cadre de



plaintes en déontologie, pour l'année 2023.

(CT:1768366)  
(SD-2023-4784)

---

**CE-20231011-3360**

APPROBATION - ENTENTE NUMÉRO 1 SUR LES  
DIFFÉRENDS CENTRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ DE  
L'EST - GROUPE GEYSER INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente numéro 1 sur les différends Centre de services de proximité de l'est à intervenir entre Groupe Geysler inc. et Ville de Laval;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe aux réalisations de projets du Service de planification et de réalisation des projets à signer pour et au nom de la Ville ladite entente, de prescrire que ce document ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-4853)

---

**CE-20231011-3361**

APPROBATION - ENTENTE NUMÉRO 1 SUR LES  
DIFFÉRENDS POSTE DE GENDARMERIE DE L'OUEST -  
GROUPE GEYSER INC.

---

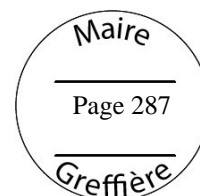
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente numéro 1 sur les différends poste de gendarmerie de l'ouest à intervenir entre Groupe Geysler inc. et Ville de Laval;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe aux réalisations de projets du Service de planification et de réalisation des projets à signer pour et au nom de la Ville ladite entente, de prescrire que ce document ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-4855)

---



---

À 10 h 48, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Ray Khalil, conseiller et  
vice-président du comité exécutif

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe